



OPTION

Education physique et sportive

L'option **Education Physique et Sportive** a pour objectifs de :

- développer une culture corporelle par l'approfondissement et la découverte de nouvelles pratiques, physiques, sportives, artistiques ;
- faire comprendre que les pratiques physiques, sportives, artistiques revêtent des dimensions sociales ;
- sensibiliser les élèves à la conduite de projet et la réalisation d'une d'étude ;
- faire connaître les métiers liés aux pratiques physiques, sportives, artistiques ainsi que les institutions de formation.

Cet enseignement optionnel se déroulera sur **3 heures hebdomadaires en plus de l'EPS obligatoire**, et ce, sur les trois années du cursus lycéen.

En 2de, 1^{ère} et Terminale, les élèves pratiqueront au moins deux activités physiques supplémentaires avec comme spécificité par niveau :

- **2de** : La découverte des métiers du sport et leurs formations par le biais de rencontres avec des professionnels. L'orientation sera au centre des réflexions.
- **1^{ère}** : La conduite d'un projet collectif (organisation d'un évènement)
- **Terminale** : la conduite d'une étude finalisée par la réalisation d'un dossier associé à une soutenance orale et plaçant le sport au cœur des préoccupations et attentes de la société.